

05/09/2019



TECHNIQUES

Compte à point vestimentaire CRS

Ayant eu connaissance des dysfonctionnements récents de Vetipol, le site destiné à enregistrer vos commandes d'effets vestimentaires, le SNAPATSI est immédiatement intervenu auprès de l'administration pour en connaître les raisons.

Il s'avère que le site a été temporairement fermé le 23 août pour des vérifications de sécurité, il est de nouveau ouvert à ce jour.

Pour rappel, concernant les personnels techniques affectés en CRS :

- Vetipol fonctionne via un identifiant délivré par le service du matériel et un mot de passe temporaire à modifier par l'agent lors de la première visite sur le site
- la mise en place définitive est confirmée pour fin octobre 2019.

Le dispositif mis en place via Vetipol sécurise l'anonymat des agents, en enregistrant la livraison des effets sur le lieu d'affectation et non au domicile des agents, contrairement à vetigend (site vestimentaire pour la GN).

À l'origine de la création du compte à points, le SNAPATSI continuera à suivre, à défendre vos intérêts et à vous informer tout en restant vigilant pour une mise en œuvre concrète et facilitée pour VOUS !



Quant au SNIPAT nullement impliqué dans ce dossier et tentant de se raccrocher aux branches, plutôt que de braire, il ferait mieux de se renseigner. La critique est aisée, mais l'art est difficile !

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI vous défend sans relâche !